

Sous Direction Technique

Département réseaux d'accès

Réf : AT/DOT29/SDT/DRA/423/2022

Mascara le : 23/10/2022

**Monsieur le Directeur**

**Opérationnel des Télécommunications de Mascara**

**A Monsieur ZOUANEH MEHDI - Entreprise des Installations téléphoniques**  
Sise à Rue Guenadza M'hamed local N°01 – Zalamta –W.Mascara

**Objet : Mise en demeure**

**PROJET : Dossier de paiement des travaux de maintenance des réseaux urbains**

**Contrat N° : 09 /2021 du 04/05/ 2021**

**Bon de commande : N°210243 du 08/11/2021**

**Lieu : Zone CMP Mascara.**

**ODS N° : 100/2021 du 07/10/2021 ;**

**Date d'ouverture du chantier le 20.12.2021**

Votre entreprise détentrice d'un Bon de commande des travaux de la maintenance des réseaux câbles urbains à zone CMP Mascara sus visé en objet est mise en demeure de n'avoir pas encore déposée le dossier lié au projet afin de procéder à la réception provisoire des travaux conformément aux clauses du contrat ainsi le dépôt de votre dossier pour le paiement des travaux exécutés liés aux bon de commande et à l'ordre de service de démarrage des travaux sous numéro ODS N°100/2021 du 07.10.2021.

Malgré les rappels faites par mes services auprès de votre entreprise, aucune démarche pour mettre à jour votre dossier de réception des travaux et pour le paiement qui présente un retard flagrant ce qui nuit à votre image de marque.

Cet état de fait a mis la Direction Opérationnelle dans une situation délicate pour cloturer le bon de commande des travaux et pour l'assainissement de votre dossier de paiement.

Par conséquent, je vous invite dès la réception de ma présente lettre, de mettre à jour votre dossier pour la réception provisoire et le paiement des travaux réalisés. Un délai ne dépassant pas les trois jours (72 heures) vous est accordé, faute de quoi la direction opérationnelle de Mascara est tenue d'appliquer la réglementation en vigueur conformément au règlement en vigueur.

**Important et particulièrement signalé**



Signé le DOT de Mascara.

BENTAM BOUKHITIM  
Directeur Opérationnel des  
Télécommunications de Mascara (1)